

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

MAGNY-LES-HAMEAUX
LE PROJET DE CENTRE CULTUREL ET CULTUEL MUSULMAN AVANCE BIEN
Actu page 7



La maison médicale de Plaisir verra finalement le jour dans un autre lieu

Dossier page 2
En quatre ans, la ville de Plaisir a retrouvé une vraie dynamique médicale et, malgré la réduction de la participation financière du Département, elle a décidé de mener à bien son projet de maison médicale.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Deux écoles vont fermer à la rentrée
Actu page 6

- GUYANCOURT**
La réponse de l'Agglo sur les problèmes de bus au Pont du Routoir **Page 4**
- PLAISIR**
Un nouveau radar sur la RD 30 **Page 4**
- VOISINS-LE-BRETONNEUX**
"L'interview choc" du Vicinois **Page 8**
- FAITS DIVERS**
Une rixe, impliquant un coup de feu, a éclaté au lycée hôtelier **Page 10**
- CYCLISME**
JO : Les endureurs sur piste prêts à ramener plein de médailles **Page 12**
- CULTURE**
Venez vibrer pour la *Fête de la musique* dans l'agglomération **Page 14**

YVELINES
LÉGISLATIVES : LA DROITE YVELINOISE SE DRESSE CONTRE UNE ALLIANCE AVEC LE RN
Actu page 4



YVELINES
Un dispositif aidant à détecter d'éventuels cancers de la peau sillonne les Yvelines
Actu page 5



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Bientôt un city-stade et un parc ludique dans la commune
Actu page 8

En 2024, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

PLAISIR

La maison médicale de Plaisir verra finalement le jour dans un autre lieu

► LA RÉDACTION

La pose de la première pierre de la maison médicale de Plaisir s'est déroulée le 10 juin, en présence de la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), et de Pierre Bédier (ex-LR), président du conseil départemental des Yvelines. Et pourtant, cette cérémonie marquant le début des travaux, a bien failli ne jamais avoir lieu. En cause, la situation financière du département des Yvelines qui doit faire face à des pertes de ressources et qui, en se recentrant sur ses compétences obligatoires, se retire ou réduit sa participation dans de nombreux projets yvelinois.

Plus d'une vingtaine de professionnels

Une situation sur laquelle est revenue la maire de Plaisir et vice-présidente du Département, Joséphine Kollmannsberger (LR), lors du conseil municipal du 29 mai dernier, quelques jours avant la pose de la première pierre. « La maison médicale, nous en parlons depuis quelques années comme un projet phare de notre mandature. Elle devait être

Un nouveau centre ophtalmologique et une nouvelle IRM à Plaisir

Le centre ophtalmologique Plaisir Yvelines (COPYV) a ouvert ses portes depuis quelques semaines dans la zone d'activités des Ébisoires (10, rue des Frères Lumière). Il est dédié à la prise en charge médicale et chirurgicale de l'ensemble des pathologies oculaires de l'enfant à la personne âgée. Le centre est doté d'un plateau technique moderne et complet ainsi que d'un équipement d'imagerie de dernière génération. Il vous accueille du lundi au samedi, ainsi qu'un dimanche par mois et assure les urgences (01 88 61 46 30). De même, le centre d'imagerie médicale de Medical Sky 78 installe sa nouvelle machine courant juin et devrait recevoir des patients dès le 1^{er} juillet. Plus de renseignements au 01 30 55 73 00.



« Ce nouveau projet de 900 m² accueillera toujours, dès 2026, plus d'une vingtaine de praticiens répartis dans quatre pôles : médecine générale, médecine spécialisée, kinésithérapie et paramédical.

prise en charge intégralement par le Département. Comme tout le monde, vous avez reçu l'information de la part du Département sur la perte des droits de mutation qui, dans le courrier étaient de 140 millions d'euros, et qui depuis sont plus proches de 240 millions d'euros, a expliqué l'édile en préambule de ce conseil.

Elle poursuit : « Nous avons fait diverses réunions importantes avec le Département sur les choix drastiques avec en plus la baisse de 90 % des dotations d'État pour le département des Yvelines. Aujourd'hui, le Département reste prioritairement sur ses compétences qui sont l'aide sociale et les collèges. Pour le reste, nous sommes obligés aujourd'hui de travailler au cas par cas et de trouver des solutions pour accompagner cette baisse drastique et ce budget dans le rouge. Nous ne sommes pas comme certains départements de France, sous tutelle. Dans ce contexte, nous avons eu une information du Département nous expliquant qu'il lui était difficile de continuer ce projet de maison médicale. »

Initialement, la maison médicale était prévue dans l'enceinte du centre hospitalier de Plaisir, en pleine mutation et dont les travaux, entièrement financés par le conseil départemental des Yvelines, devaient commencer en 2023. Sans totalement se retirer du projet, le département des Yvelines a donc reconsidéré sa participation. Il a ainsi réduit son soutien financier,

prévu à hauteur de plus de 4,5 millions d'euros, à finalement 1,5 million d'euros. Cette décision a mis la municipalité devant un double choix : soit totalement abandonner le projet, soit trouver une ou des solutions alternatives pouvant être envisagées pour sauver le projet. L'équipe municipale s'est alors mobilisée.

Une ouverture en 2026

« Ne pas la faire, ce n'était pas possible parce qu'il y a des médecins qui sont à La Roche et qui sont dans l'attente de cette maison médicale et nous avons d'autres médecins qui sont dans une approche de notre collectivité pour venir s'y installer. Nous avons un vrai regain d'intérêt de la part des médecins et surtout les médecins généralistes », a assuré Joséphine Kollmannsberger lors de sa déclaration.

Ainsi, « il fallait trouver une solution », affirme la maire. « Nous avons fait l'acquisition lors d'un conseil municipal d'un espace de quasiment 1 000 m² en face de l'hôpital que nous avons positionné pour un futur équipement sans préciser la nature de cet équipement, rappelle-t-elle. À l'époque, nous n'avions pas décidé quelle serait sa destination. »

Il aura fallu plusieurs mois d'études et de négociations, pour finalement installer le projet à quelques mètres de là, au rez-de-chaussée d'un des

immeubles en construction, rue Mansart. « Cela nous donne la possibilité d'avoir une réflexion pertinente puisque le lieu est ad-hoc : à proximité de l'ancien projet de maison médicale, en face de l'hôpital, sur un quartier qui aujourd'hui est naissant et avec une capacité d'accueil supérieure (100 m² de plus en rez-de-chaussée) », a poursuivi Joséphine Kollmannsberger.

Après s'être assurés de la faisabilité technique et financière, même avec une enveloppe bien moins importante du Département, la ville de Plaisir a repris le même cahier des charges, et rencontré les médecins concernés, ceux déjà installés sur la ville, à l'hôtel de ville. « Nous leur avons présenté ce nouveau projet pour qu'ils puissent s'en emparer et partager avec nous l'opportunité et les besoins qu'ils pourraient exprimer. L'ensemble des médecins est en accord avec le projet », souligne l'élue.



Initialement prévu dans l'enceinte de l'hôpital, le projet verra finalement le jour en face, au rez-de-chaussée d'un des immeubles en construction, rue Mansart.

Et de préciser les nombreux avantages de ce nouveau projet : « Cette maison médicale de Plaisir sera plus grande et elle devrait être terminée plus tôt, en 2026. À partir de là, nous nous sommes dits qu'il était plus intéressant de poursuivre le projet plutôt que de l'abandonner. Nous avons déjà fait l'acquisition de cet espace et nous avons l'aide du Département. Nous avons fait faire une approche financière par rapport à l'aménagement intérieur. Nous attendons les retours et nous sommes autour de 900 000 à 1 million d'euros. Il faudra aussi penser au mobilier. Alors, forcément, ce n'est plus une maison médicale du Département mais celle de la collectivité. »

En quatre ans, la ville de Plaisir a retrouvé une vraie dynamique médicale et, malgré la réduction de la participation financière du Département, elle a décidé de mener à bien son projet de maison médicale.

Et cela impliquera forcément des différences, notamment en termes de fonctionnement, comme l'a fait remarquer la maire de Plaisir. « Le secrétariat ne sera plus pris en charge par le Département, précise-t-elle. Elle fonctionnera différemment mais nous avons bien précisé aux médecins et aux paramédicaux, que nous avons vus, qu'il n'était pas question de changer les prérogatives de location du lieu proposées par le Département. Cela veut dire que nous restons sur les mêmes approches financières, puisque c'était une demande des médecins. Nous sommes aujourd'hui dans cette démarche-là. »

4,5 millions d'euros

Le financement de la maison médicale de Plaisir reste donc le même, avec un coût atteignant 4,5 millions d'euros. Ce nouveau

projet de 900 m² accueillera toujours, dès 2026, plus d'une vingtaine de praticiens répartis dans quatre pôles : médecine générale, médecine spécialisée, kinésithérapie et paramédical. Enfin, la proximité avec l'hôpital de Plaisir permettra de bénéficier de tous ses services ouverts sur la ville, dont son plateau d'imagerie médicale. « Un logement est toujours prévu à l'intérieur pour les internes. C'est la même configuration. Nous porterons davantage le coût », a conclu la maire de Plaisir. Les travaux, qui viennent de débuter, devraient durer environ 18 mois. L'ouverture est prévue au premier semestre 2026. ■



LA COULÉE VERTE

VISITES GRATUITES

ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE

Profitez d'une expérience unique : visitez la Coulée Verte implantée en plein coeur du site de production d'eau potable du Pecq-Croissy géré par SUEZ et située en bord de Seine.

Des guides experts de l'eau et de la Ligue de Protection des Oiseaux vous expliquent le cycle de l'eau et vous font découvrir la biodiversité présente sur le site.

**POUR VOUS INSCRIRE,
RENDEZ-VOUS SUR :**

<https://www.portesouvertes.suez.fr/la-coulee-verte/>
ou **flashez-moi !**



YVELINES

Législatives : la droite yvelinoise se dresse contre une alliance avec le RN

Alors que viennent d'être arrêtées les candidatures aux législatives, dans les Yvelines, les têtes d'affiche de la droite se sont désolidarisées des positions d'Eric Ciotti sur une alliance entre les LR et le RN.

► ALEXIS CIMOLINO

La volonté du président des Républicains, Eric Ciotti, de s'allier avec le Rassemblement national, lors des législatives des 30 juin et 7 juillet prochains, a provoqué un véritable séisme au sein même de son parti, dont les secousses se sont également fait ressentir dans les Yvelines. Premier coup de tonnerre le 11 juin dernier lorsque Pierre Bédier, président du conseil départemental des Yvelines, annonce quitter les LR. « La déclaration de Monsieur Ciotti devenant suppléant de monsieur Bardella est insupportable. Il n'y a plus rien qui me rattache à un parti qui nie ses racines les plus profondes. En conséquence, je mets fin à un engagement commencé il y a 48 ans », écrit sur son compte X (ex-Twitter) celui qui a également dirigé la fédération yvelinoise des Républicains (LR78) entre 2018 et 2023. La sénatrice LR des Yvelines Sophie Primas a fait de même.

Les LR 78, dont l'actuel président, Othman Nasrou, s'est fendu le même jour d'un communiqué, réaffirmant l'« indépendance et [le] refus de tout



Pierre Bédier, président du Département, a annoncé son départ du parti, tandis que le président des LR78, Othman Nasrou, revendique le « refus de tout accord électoral » et sera candidat dans la 3^e circonscription.

accord électoral » de la part de sa fédération. « Nous ne sommes solubles ni dans le macronisme ni dans le lepénisme, déclare le vice-président de la région Île-de-France dans le communiqué. Je me suis engagé sur une ligne politique claire, sans compromission d'aucune sorte. Le président de la République récolte, à cause de ce "en même temps" mortifère, la colère légitime des Français. Pour autant, seule une droite authentique peut apporter les vraies solutions. »

Othman Nasrou a par ailleurs annoncé trois jours plus tard sa candidature

dans la 3^e circonscription des Yvelines, regroupant entre autres deux villes de SQY (Les-Clayes-sous-Bois et Villepreux). Celui qui est aussi élu d'opposition à Trappes explique sur son compte X vouloir « défendre la droite républicaine ». « Avec le soutien des maires de ma famille politique, je défendrai une droite indépendante capable de proposer un vrai chemin pour relever le pays », ajoute-t-il. Dans leur communiqué, les LR78 affirment que les candidats LR dans le département « porteront le projet et les couleurs de notre famille politique, avec fidélité et constance ».

Les figures LR yvelinoises, à l'instar de la quasi-totalité des ténors du parti en France, se sont exprimées pour s'opposer à un éventuel accord avec le RN et dénoncer la position prise par Eric Ciotti, dont ils réclament le départ. « À la suite des déclarations d'Eric Ciotti, j'estime qu'il ne peut plus présider notre mouvement et doit se démettre de son mandat de président des Républicains », juge ainsi le sénateur yvelinois et président LR du Sénat, Gérard Larcher. La présidente de la Région, Valérie Pécresse, s'est elle fendue de ce tweet : « La droite républicaine va continuer à s'incarner autour de ses valeurs, contre tous les extrêmes et comme une alternative à Emmanuel Macron. La campagne est lancée derrière nos candidats. »

Des « exceptions » existent, puisque Babette de Rozières, conseillère régionale, ex-proche de Valérie Pécresse (dont elle s'était détournée durant la campagne présidentielle de 2022), est candidate dans la 8^e circonscription des Yvelines sous l'étiquette LR-RN, révèle le JDD. La cheffe cuisinière aurait été contactée directement par Eric Ciotti, mais n'a pas reçu l'aval de la fédération yvelinoise des LR. Les différentes candidatures, à droite comme dans les autres mouvements, venaient d'être déposées à l'heure où nous bouclions ce journal. ■

PLAISIR Un nouveau radar sur la RD 30

Ce radar a été installé le 14 juin à Plaisir, dans la descente au niveau du bois de la Cranne.

C'est une nouvelle que pouvaient redouter les automobilistes empruntant la RD 30, qui vont désormais devoir davantage lever le pied.

Un nouveau radar a été installé le 14 juin sur cette route au niveau du bois de la Cranne, à Plaisir, en direction de Poissy, sur une portion limitée à 70km/h. La maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), s'en réjouit sur les réseaux sociaux. « Le radar tant attendu vient d'être installé sur la RD 30 afin d'assurer la sécurité des automobilistes et la tranquillité des riverains, écrit-elle sur son compte Facebook.

Pour la parfaite information de tout le monde, les automobilistes qui respectent la limitation de vitesse et le code de la route ne risquent rien et pour les contrevenants, l'argent revient à l'Etat. » Cette publication n'a pas manqué de faire réagir plusieurs habitants, mécontents de la mise en place de ce radar. « Surtout afin de voler les automobilistes car je n'ai jamais vu d'accident sur cette zone en descente de la RD 30. C'est bizarre encore un radar sur une zone non accidentogène », se plaint un habitant.

GUYANCOURT

La réponse de l'Agglomération sur les problèmes de bus au Pont du Routoir

Après la pétition d'habitants du Pont du Routoir usagers de la ligne 5141 concernant les problèmes de bus rencontrés dans leur quartier, Jean-Baptiste Hamonic, élu aux mobilités à SQY, a tenu à réagir.

► ALEXIS CIMOLINO

Comme nous l'évoquions dans notre édition du 4 juin, des habitants du quartier du Pont du Routoir, à Guyancourt, ont lancé une pétition réclamant une augmentation de la fréquence des bus sur la ligne 5141 (ex-439), desservant le quartier. Celle-ci a récolté plus de 800 signatures et reçu l'appui de la commune guyancourtoise via un vœu voté le 28 mai dernier en conseil municipal. Un conseil lors duquel l'agglomération de SQY avait été interpellée par les élus de Guyancourt.

SQY a tenu à réagir via son vice-président aux mobilités, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), contacté par La Gazette. « Mettre l'Agglo en porte-à-faux n'est pas très honnête et très sincère, puisque je rappelle que l'on n'est pas autorité organisatrice des

mobilités, c'est Île-de-France Mobilités (IDFM), se défend-il. Ce qui est vrai, c'est qu'IDFM nous avait dit "On ne voit pas où est la difficulté". [...] On a décidé de creuser le sujet avec l'Agglomération depuis un temps maintenant. »

Celui qui est aussi maire de Villepreux souligne que cette ligne, qui initialement s'arrêtait à Versailles Rive gauche au départ de Voisins-le-Bretonneux, avec donc notamment un passage par Guyancourt, Ndlr, « a été prolongée jusqu'à Versailles Chantiers en septembre 2019 ». « Ce qui a rendu cette ligne très attractive et a généré plus de demandes, et un flux de voyageurs plus important », poursuit-il, rappelant qu'en 2019, SQY avait alors obtenu d'IDFM « deux courses [supplémentaires] par jour, notamment aux heures de pointe ».



Le vice-président aux mobilités annonce notamment qu'il va demander « l'ajout d'une ou deux courses plus tardives » et invite à emprunter la ligne 5140, au trajet quasi-similaire.

Mais, en 2023, il a été constaté une baisse de la fréquentation sur la ligne, selon les comptages de l'opérateur. Des chiffres qui ne refléteraient pas la réalité, rapporte Jean-Baptiste Hamonic. « On a un des écarts les plus importants sur le réseau entre les validations et le nombre réel d'usagers. Autrement dit, on a une fraude sur la ligne, précise-t-il. On a des usagers du Pont du Routoir, qui disent "Ce n'est pas qu'on fraude, mais on ne valide pas car les bus sont surchargés, ce qui empêche d'accéder aux valideurs". »

Une situation qui aurait complexifié les demandes portées par SQY, qui a toutefois obtenu des avancées en avril dernier, affirme le vice-président : « On a eu un renfort sur la ligne et des modifications d'horaires, notamment entre 7 h et 9 h du matin. Quand

on a porté ce renfort d'horaires, ça n'a pas été facile, car IDFM s'appuyait sur les chiffres officiels de fréquentation de la ligne. »

Et Jean-Baptiste Hamonic d'assurer qu'il va demander « l'ajout d'une ou deux courses plus tardives », alors qu'actuellement, le dernier départ de Versailles est à 20 h 53. Il annonce vouloir proposer « avant l'été, une réunion avec des élus et le maire de Guyancourt s'il le souhaite, IDFM et les habitants du Pont du Routoir, et l'opérateur ». En attendant, il invite les usagers à emprunter la ligne 5140 (ex-430), « qui n'est pas saturée ». « Elle fait le même itinéraire, jusqu'à Versailles, détaille-t-il. Et surtout, l'arrêt Dampierre se situe à moins de 100 m à pied de l'arrêt Mendès France de la 439. » ■

VOISINS Une campagne de sensibilisation en porte à porte menée par Action contre la faim

L'ONG Action contre la faim organise, depuis le 3 juin et jusqu'au 29 juin, une campagne de sensibilisation en porte à porte dans les rues de la commune.

Action contre la faim, ONG internationale humanitaire, lutte depuis plus de 40 ans contre la faim dans le monde. Pour faire découvrir ses missions et trouver de nouveaux donateurs (par le biais d'un prélèvement automatique), elle mène une campagne de sensibilisation en porte à porte à Voisins-le-Bretonneux, depuis le 3 juin et ce jusqu'au 29 juin (12 jours maximum durant cette période). Ainsi du lundi au samedi, jusqu'à 21 heures, les équipes d'Action contre la faim sillonneront les rues de la commune. « Les équipes sont reconnaissables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de l'association », précise la municipalité. Il n'y aura pas de collecte en espèces ou en chèque. Pour obtenir plus de renseignements sur cette opération, rendez-vous sur actioncontrelafaim.org.

YVELINES

Un dispositif aidant à détecter d'éventuels cancers de la peau sillonne les Yvelines

L'entreprise H4D vient de lancer un outil de pré-diagnostic d'éventuels mélanomes, la forme la plus courante du cancer de la peau. La Gazette l'a testé à La Verrière le 7 juin.

► ALEXIS CIMOLINO

Au sein du Bus santé des Yvelines, H4D, entreprise d'équipements médicaux innovants basée sur le Paris santé campus, dans la capitale, connue notamment pour développer des cabines de téléconsultation, vient de lancer un dispositif baptisé IA mélanome. Celui-ci, que *La Gazette* a pu tester le 7 juin lors d'une de ses étapes, à La Verrière, permet de sensibiliser et éventuellement pré-diagnostiquer des cas de mélanome, l'une des formes les plus courantes du cancer de la peau. Un outil censé être précieux, alors que 80 000 cas de cancers de la peau sont diagnostiqués par an en France, et que l'accès à un dermato est difficile.

« Les rendez-vous [avec un dermato] étant souvent à 3 ou 6 mois, il y a ce dispositif qui permet de ne pas attendre et de lever le doute sur une ou deux lésions suspectes, explique Aude Selleret, directrice marketing et communication d'H4D, insistant toutefois sur le fait que cette technologie (qui en est encore à ses balbutiements) sur laquelle s'appuie l'entreprise permet de délivrer un pré-diagnostic, mais en aucun



Le patient consulte en visio un médecin généraliste qui, grâce à un dermatoscope et l'IA, peut suspecter d'éventuels mélanomes, mais seul un dermato est habilité pour le diagnostic final.

cas un diagnostic final. Le dépistage du cancer de la peau reste quelque chose faite chez le dermato, car lui regarde de la tête au pied, et c'est son métier. »

Le patient est mis en relation avec un médecin généraliste via une téléconsultation gratuite, et c'est alors que celui-ci, grâce à un dermatoscope et à l'Intelligence artificielle (IA), détecte d'éventuels risques de malignité. « Le

médecin, à distance, déclenche la prise de clichés. Ces clichés, il va aussitôt les mettre dans l'interface IA [...] sur son ordinateur, il va vérifier, et il y a une analyse et un compte-rendu qui vont apparaître en trois secondes et émettre un pré-diagnostic », détaille Aude Selleret.

Le compte-rendu est ensuite envoyé au patient, qui le transmet à son médecin, ou peut demander, en cas de difficulté, de l'aide pour trouver un praticien. Le dispositif d'H4D a été pré-lancé le 27 mai à l'UVSQ, où « la cabine n'a pas désempli de la journée, [...] et on a eu entre 10 et 15% où il y avait des cas un peu alarmants » sur 17 personnes consultées, évoque Aude Selleret, soulignant que l'entreprise avait choisi l'université pour donner ce coup d'envoi car « il y a une forte recrudescence auprès des jeunes ». Et à La Verrière, « tous les créneaux sont pris au fur et à mesure », affirme-t-elle.

Aux côtés d'H4D et de professionnels de santé encadrant la tournée du dispositif, l'association France asso cancer et peau, représentée par l'un de

ses bénévoles, Renaud Lemire. Lui-même est en rémission après avoir été opéré d'un mélanome en 2021. « J'avais une tâche dans le dos depuis très longtemps, raconte-t-il. J'ai commencé à voir avec mon médecin généraliste. [...] Il m'a mis en relation avec une dermatologue. J'avais un suivi annuel, pendant des années il ne s'est strictement rien passé, et en 2021, en l'espace d'un mois, cette tâche a pris énormément d'épaisseur [...]. J'ai en urgence demandé un rendez-vous à ma dermato, qui tout de suite, m'a orienté sur un service d'oncodermatologie, en disant "Là, il faut opérer, il faut analyser". »

Confiant qu'il a depuis « un suivi trimestriel » et que « tout se passe bien », il tient à délivrer ce message de prévention : « Si on voit un petit grain qui commence à apparaître et à changer d'aspect, de couleur, de forme, commencer par son médecin généraliste, et ensuite, il y aura une orientation vers une consultation spécialisée en dermato. »

L'outil IA mélanome fera étape à Bréval, le 27 juin de 9 h 30 à 16 h. La dernière des 4 journées « d'avant-première de cette utilisation de l'IA, [...] et d'ici l'été, [...] on pourra proposer le pré-diagnostic IA mélanome lors de toutes les consultations H4D », annonce Aude Selleret. Les rendez-vous pour ces téléconsultations sont à prendre sur jetrouveunmedecin.fr. ■

MAUREPAS Enquête publique en cours sur la modification du PLU

La municipalité a lancé une enquête publique sur la modification de son Plan local d'urbanisme, ouverte jusqu'au 28 juin.

La commune de Maurepas a lancé le mois dernier une enquête publique au sujet de la modification de son PLU. Celle-ci est ouverte jusqu'au 28 juin à 17 h. La Ville rappelle sur son site internet que cette modification concerne essentiellement « le périmètre de constructibilité limité, institué lors de la révision du PLU (2019), dans le quartier de la Marnière, entre le chemin Perdu et le chemin de Paris ». « L'objectif est de maîtriser le développement urbain, de limiter les possibilités de construire sur ce secteur et de valoriser les atouts naturels existants, notamment les bois au nord et la rigole au centre, poursuit la municipalité. La procédure de modification concerne également le remaniement de l'OAP Pariswest par ajout de prescriptions paysagères, la suppression d'un emplacement réservé au pied du Donjon. » Les habitants peuvent consulter le dossier du projet de modification du PLU en ligne (registre-numerique.fr/plu-maurepas), ou directement en mairie de Maurepas ou à l'hôtel d'agglomération de SQY. Par ailleurs, un commissaire-enquêteur tient une permanence en mairie, le 28 juin, de 14 h à 17 h.

Pitch Immo
Proche de vous pour aller plus loin

POUR HABITER OU INVESTIR DANS L'IMMOBILIER NEUF

On vous aide à concrétiser votre projet !

RÉSIDENCE PRINCIPAL

DISPOSITIF LMNP

DISPOSITIF PINEL

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
0 800 123 123
Service & appel gratuits
PITCHIMMO.FR

UNE MARQUE ALTAREA | Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 € - RCS Paris 422 989715 - Illustrations et plans non contractuels, à caractère d'ambiance. Illustrations dues à la libre interprétation de l'artiste. Illustrateur : Habiteo - Juin 2023

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Deux écoles vont fermer à la rentrée

Les écoles Rimbaud et Verlaine vont fermer en septembre. Des décisions difficiles à prendre, pour lesquelles la municipalité affirme avoir fait le choix de la vérité, de l'avenir et de la cohérence.

► LA RÉDACTION

À Montigny-le-Bretonneux, la municipalité avait lancé en 2023 les Assises de l'éducation. Une démarche globale de réflexion et de concertation, visant à rassembler et à impliquer l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, élèves, agents, etc.) afin de collaborer et de réfléchir collectivement aux enjeux et aux défis de l'éducation. Une démarche devant normalement aboutir en janvier 2025.

Cette initiative voulue comme innovante doit permettre à la commune de faire face à la baisse inexorable des effectifs et aux fermetures de classes sans que celles-ci soient toutes compensées par des ouvertures, indique la municipalité. « Il est loin le temps où Montigny était la ville la plus jeune de France, singularité démographique liée à l'effet Ville nouvelle, explique dans un communiqué Yannick Le Dorze, adjoint au maire délégué au scolaire et périscolaire. Plutôt que de subir, nous avons fait le choix d'anticiper et de concerter pour transformer cette contrainte en plus-



Les écoles maternelles et élémentaires Rimbaud (photo) et Verlaine fermeront à partir de septembre 2025.

value éducative. Je tiens d'ailleurs à remercier l'Éducation nationale, pleinement partie prenante de nos Assises de l'éducation, ainsi que les enseignants, parents, agents municipaux qui se sont portés volontaires pour participer aux ateliers de réflexion et faire leurs recommandations pour l'école de demain. »

La municipalité a alors redessiné le maillage scolaire avec comme principe directeur le maintien des écoles dans chaque quartier, guidée comme elle l'explique dans un communiqué « par l'intérêt des enfants avant tout ». Ce qui a conduit à quelques annonces complexes. Après avoir analysé ses effectifs et l'offre d'écoles dans les huit quartiers, la Ville a décidé, à

la rentrée de septembre 2025, de fermer les écoles Rimbaud et Verlaine (maternelles et élémentaires). Une décision annoncée mi-juin aux enseignants, représentants et parents d'élèves, conseillers des quartiers de Saint-Quentin et de la Sourderie ainsi qu'aux agents de la Ville. « Nous sommes bien conscients que cette décision est difficile, admet le maire DVD, Lorrain Merckaert, dans le communiqué. Mais elle est nécessaire pour conforter les effectifs de l'ensemble des écoles des deux quartiers et mutualiser nos moyens financiers et techniques pour accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des élèves concernés dans leur nouvel établissement ». Cette décision prendra effet en septembre 2025. D'ici

là, la Ville travaillera dès la rentrée 2024 avec les écoles concernées pour accompagner la transition vers les nouvelles écoles. ■

Une convention pour le projet « Notre école faisons là ensemble »

Dans le cadre du projet « Notre école faisons là ensemble », la ville a signé une convention de financement avec l'Éducation Nationale. « Vous avez certainement entendu parler d'un fonds mis en place par l'État et qui s'appelle le Conseil national de la refondation et qui permet à des écoles qui ont des projets novateurs de demander une participation dans les aménagements qu'ils souhaitent pour l'école, a expliqué Yannick le Dorze en conseil municipal le 21 mai dernier. Et nous avons une école sur la ville, la maternelle Genevoix, qui s'est positionnée sur un projet qui consiste à faire l'école hors les murs avec des aménagements extérieurs comme un carport, des rondins de bois pour les sièges, un tableau extérieur et également avec des petits aménagements sportifs comme un panier de basket ou une marelle. Sur ce projet qui a réuni la communauté éducative (la ville, les parents d'élèves, les enseignants), l'Éducation nationale a voté favorablement pour financer cet aménagement. [...] C'est assez rare que l'Éducation Nationale puisse financer des investissements dans les écoles. »

SQY Candidatez pour le Codesqy

Le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines cherche des volontaires.

Créé pour réfléchir sur l'avenir et les problématiques du territoire Saint-Quentinois, le Conseil de Développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy), vous propose de venir renforcer ses forces de réflexion et d'être force de proposition et nourrir le débat public. « Vous souhaitez vous engager à Saint-Quentin-en-Yvelines, [...] vous habitez SQY, vous souhaitez comprendre les politiques publiques de SQY, vous n'avez pas de mandat d'élu et vous n'êtes pas agent au sein de la collectivité du territoire ? Alors vous pouvez rejoindre le collège habitants du Codesqy », est-il détaillé sur le formulaire d'inscription. Au sein de cette instance de démocratie participative, nombre de thématiques pourraient faire l'objet de travaux du Codesqy : urbanisme, attractivité, sports de haut niveau, mobilités, Smart city, transition énergétique, culture, santé. Pour candidater, contacter l'adresse codesqy@sqy.fr, le 01 39 44 82 07, ou se rendre sur saint-quentin-en-yvelines.fr.

■ EN BREF

ÎLE-DE-FRANCE Lancement officiel du Cercle francilien des nouveaux gaz verts

Lors du dernier salon de l'Amif, les 28 et 29 mai, une étape majeure vers la transition énergétique régionale a été franchie avec la signature de la lettre d'engagement du Cercle francilien des nouveaux gaz verts.



La lettre d'engagement du Cercle francilien des nouveaux gaz verts a été signée à l'initiative de GRTgaz et GRDF.

C'est un engagement voulu comme décisif pour la transition énergétique en Île-de-France. Lors de la 28^e édition du Salon de l'Association des maires d'Île-de-France (Amif), les 28 et 29 mai, la lettre d'engagement du Cercle francilien des nouveaux gaz verts a été signée à l'initiative de GRTgaz et GRDF.

À travers ce cercle, une quinzaine d'acteurs s'engagent à unir leurs forces pour favoriser l'émergence de projets prometteurs, accompagner leur concrétisation sur le plan financier, réglementaire et territorial, faire connaître et sensibiliser sur les enjeux cruciaux de ces nouvelles filières énergétiques. Le Cercle francilien des nouveaux gaz verts représente une opportunité sans précédent de positionner l'Île-de-France en tant que pôle d'excellence dans le domaine des énergies renouvelables. Les objectifs sont de faire connaître ces filières technologiques et leur potentiel en Île-de-France, de mettre en place une plateforme d'échange pour fédérer les initiatives, de structurer la filière en Île-de-France, et de favoriser l'émergence des dispositifs de soutien régionaux et de soutenir la concrétisation des projets franciliens. ■

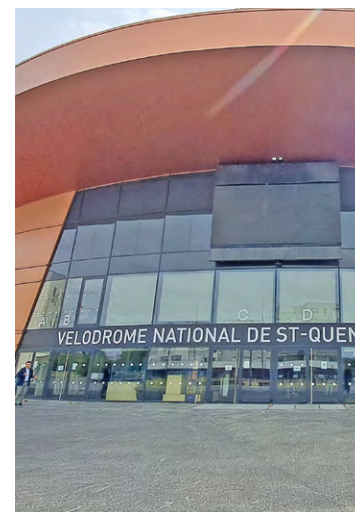
■ EN BREF

SQY Devenez bénévole pour les JO

SQY recherche encore des bénévoles pour les prochains Jeux olympiques, précisément pour le début du mois d'août.

Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines se prépare activement à recevoir les Jeux olympiques et paralympiques, sur quatre sites et cinq épreuves. L'Agglomération a ainsi mis en place son propre programme de bénévoles pour assurer toutes sortes de missions auprès des très nombreux visiteurs et spectateurs qui sont attendus durant les épreuves. Si Saint-Quentin-en-Yvelines a d'ores et déjà sélectionné 500 candidats, « suite à de nouveaux besoins et en réponse au grand nombre de demandes », ils sont de nouveaux à la recherche de bénévoles.

Aussi, les personnes disponibles du 1^{er} au 4 août et/ou du 7 au 10 août peuvent encore s'inscrire sur la plateforme sqyettesjeux.fr. 150 bénévoles supplémentaires seraient recherchés, fait savoir l'Agglomération. Leurs missions seraient d'accueillir du public et l'orienter depuis les gares jusqu'aux sites de compétitions,



Les missions des bénévoles seront d'accueillir du public et l'orienter depuis les gares jusqu'aux sites de compétitions, et d'être présents sur la fan zone pour renseigner le public et encadrer certaines animations.

et d'être présents sur la fan zone pour renseigner le public et encadrer certaines animations, précise SQY, ajoutant que « les formations en anglais et gestes de premiers secours débutent bientôt ». ■

■ PLAISIR

Encore une consultation sur une antenne-relais

La Ville consulte les habitants jusqu'au 27 juin sur le projet d'installation d'une antenne Orange rue de la gare.

Comme elle le fait régulièrement, la ville de Plaisir lance une consultation sur l'installation d'une antenne relais dans la commune. Cette fois-ci, la municipalité souhaite recueillir l'avis des habitants concernant le projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile par la société Orange. Cette dernière prévoit d'implanter cette antenne de radiotéléphonie mobile au 68, rue de la gare. Le dossier d'information au sujet de ce projet peut être consulté en mairie de Plaisir, à la direction de l'aménagement et de l'urbanisme. Un registre est également à la disposition des habitants, permettant de recueillir leurs observations. Cette consultation est ouverte jusqu'au 27 juin 2024. Attention, la municipalité précise que l'accueil à la direction de l'aménagement et de l'urbanisme s'effectue uniquement sur rendez-vous.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le projet de centre culturel et cultuel musulman avance bien

L'Association des musulmans de Magny-les-Hameaux a présenté, lors d'une réunion publique le 11 juin, le projet de construction du centre culturel et cultuel prévu dans le centre-bourg.

► PIERRE PONLEVÉ



L'édifice sera construit sur une petite partie d'environ 1000 m² de cette parcelle, (qui fait en tout 19 501 m²), située à côté du tennis couvert de la commune.

Les musulmans installés à Magny-les-Hameaux vont bientôt pouvoir exercer leur culte dans un lieu décent car, depuis 2014, ils étaient obligés de se recueillir sous des tentes installées sur un terrain prêté par un propriétaire privé. Des tentes qui subissaient les aléas du climat (forte chaleur en été et froid et vent en hiver).

Après quelques désaccords sur l'emplacement, l'Association des musulmans de Magny-les-Hameaux (A2HM) et la municipa-

lité ont trouvé un terrain d'entente, pour la construction du lieu cultuel. Précisément, sur une portion de la parcelle municipale AK 39. « Sur ce terrain là, par rapport à la cession, seul le lot de 1 000 m² sera cédé à l'association, le reste de l'ensemble de la parcelle reste évidemment propriété de la commune. Nous aurons une délibération du conseil municipal, en septembre-octobre prochain, pour pouvoir acter la cession du lot à l'association », a déclaré Bertrand Houillon, maire Génération.s de Magny-les-Hameaux.

Il précise « que tout ce qui a été travaillé ici et tout ce qui est, et sera travaillé, l'est en lien avec les services de l'État, et évidemment dans le cadre de la loi de 1905 », et que « la commune ne met pas un centime dans l'opération. Que ce soit pour l'investissement ou pour le fonctionnement du lieu de culte ».

Après trois potentiels lieux étudiés (l'un rue Hodebourg et deux autres en centre-bourg), c'est finalement sur un terrain situé à l'avant du pôle Anquetil, à côté du tennis couvert de Magny-les-Hameaux, proche du centre ville mais éloigné des premières habitations, que verra le jour le centre cultuel, dans un secteur adapté aux équipements publics.

« Il y a une disponibilité aujourd'hui sur cette parcelle avec un accès spécifique pour accéder directement au lieu de culte. C'est un terrain sur lequel il n'y avait pas de projet municipal. Ce terrain il a plusieurs avantages, il est situé en centre-bourg près des commerces, plus que près des habitations. Il est à proximité des différentes lignes de bus et des pistes cyclables, et la surface du terrain permet aussi de prévoir beaucoup plus de places de stationnement que ce ne pouvait être le cas sur les autres terrains », a enchaîné le maire avant de laisser la parole à l'association, qui a présenté le projet.

« Je rappelle que la population dont on parle est évaluée à à peu près une centaine de familles. Le lieu cultuel musulman va s'établir autour d'une surface globale de 250 m². La construction sera écoresponsable et bien entendu elle respectera le PLU (Plan local d'urbanisme) », a précisé Vincent Thery, président de l'association A2MH.

« Le bâtiment représentera 22 % d'emprise au sol au lieu des 50 % permis par le PLU », a complété l'architecte Jimmy Skalli, chargé d'imaginer le lieu. Le bâtiment fera environ 250 m² au sol et sera de plain-pied, avec une petite verrière installée au milieu pour apporter de la clarté dans l'édifice. À l'entrée, des espaces verts accueilleront les fidèles, qui pourront se stationner sur 12 places de parking (dont une PMR) en evergreen (stationnement végétalisé). Un parking vélo sera également de la partie. La salle de prière fera moins de 100 m² et comportera, comme traditionnellement, deux espaces, un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Un bureau, des sanitaires, adaptés aux PMR, et une petite cuisine compléteront les aménagements. Le bâtiment sera sobre sans grande façade, pour s'insérer au mieux dans le paysage magnycois.

« C'est assez exceptionnel car j'ai fait plus d'une trentaine de lieux de culte

en France et c'est le plus petit bâtiment cultuel que je vais construire depuis que j'exerce », a ironisé l'architecte. « L'idée c'est d'avoir un bâtiment adapté aux besoins de l'association. Pas besoin d'avoir un édifice de 1 000 m² », a rassuré Vincent Thery.

Suite à la question d'un habitant sur le financement, l'association a déclaré : « On était parti sur un budget entre 500 000 et 550 000 euros au global, en comptant l'acquisition du terrain plus la construction. Aujourd'hui, nous avons plus de 400 000 euros et on a des promesses de dons pour atteindre cette somme lorsque l'on commencera à construire », a expliqué Youssef Mansouri, trésorier d'A2HM. Il a ajouté que « la loi CRPR 2021 nous sert de socle pour la gestion financière de l'association. Nous souhaitons une totale transparence entre nous et les services de l'État. Aucune subvention publique ne sera versée à l'association et aucun don d'organismes étrangers ne sera accepté ».

Côté calendrier prévisionnel, après la délibération du conseil municipal, le dépôt du permis de construire sera possible à partir de l'automne 2024. La délivrance du permis de construire pourrait ensuite être obtenue pour le printemps 2025 et ensuite, « la signature de l'acte de vente pourrait intervenir au printemps-été 2025 », a conclu le maire. ■

MAUREPAS

Planète Énergie, grossiste en batteries installé à Pariwest

La société Planète Énergie, grossiste en batteries de démarrage et industrielles, propose plusieurs références de batterie concernant toutes les technologies existantes.

► PIERRE PONLEVÉ

Planète Énergie, grossiste en batteries de démarrage et industrielles depuis 1994, est installé dans la zone commerciale Pariwest, à Maurepas, depuis 2018. Auparavant, l'entreprise possédait des locaux à La Verrière. La Gazette a pu en apprendre davantage sur cette société en contactant Clara Sejournet, responsable projet chez Planète Énergie.

« Nous sommes 17 employés au sein de la société, répartis dans différents corps de métiers. Nous avons recruté une nouvelle personne au mois de juin qui est un commercial expérimenté, présent dans toute la France. Il a pour but d'aller chercher des clients grands comptes », explique-t-elle.

Car, en plus d'accueillir les particuliers dans son magasin physique de Maurepas, Planète Énergie collabore

avec de multiples sociétés comme la RATP, Loxam ou encore Transdev, et propose un service de livraison gratuit de matériel pour les professionnels basés en Île-de-France. « Nous fournissons également des batteries à la gendarmerie ou aux pompiers. Le GIGN vient de temps en temps au magasin », précise Clara Sejournet. L'année dernière, l'entreprise a également décroché un contrat avec LeClub Golf (une centrale d'achat qui regroupe 300 golfs en France, Ndlr) garantissant la fourniture de batteries pour les petites voitures.

Résolument tournée vers l'écologie, la société s'intéresse aussi au photovoltaïque. « On a vraiment eu pas mal de personnes qui nous demandaient souvent du matériel solaire donc on a développé cette activité là par exemple en fournissant aux électriciens des modules



La société Planète Énergie est installée 11 bis rue Jean Perrin, en face du magasin Cultura, dans la zone commerciale Pariwest.

photovoltaïques. Nous proposons également, pour les particuliers, le matériel et l'installation résidentielle de panneaux photovoltaïques », précise-t-elle.

Planète Énergie collabore avec des particuliers et des entreprises

Pour les particuliers, l'avantage d'avoir un magasin à Maurepas est intéressant. « On rachète le plomb au client quand il nous rend une batterie usagée, comme ça, il paiera sa nouvelle batterie moins chère. Nous en recyclons un peu plus de 3 000 tonnes par an », ajoute la responsable. « En magasin, on va avoir des produits liés à l'automobile par exemple des câbles de

démarrage, des huiles moteurs et aussi beaucoup de chargeurs de batterie pour tous types de technologie (lithium, gel, AGM...) », indique-t-elle.

Côté fournisseurs, la société travaille avec les plus grands, comme Varta, 1^{er} fabricant mondial de batteries, « qui a racheté 36 % des parts de l'entreprise », fait savoir Clara Sejournet, ou MK Batteries, fabricant américain spécialiste du fauteuil roulant électrique.

« Par la suite, on prévoit d'ouvrir d'autres magasins car il y a de l'intérêt à en développer », conclut-elle. Pour plus d'informations, contacter le 01 30 51 05 05 ou rendez-vous sur planete-energie.fr. ■

PLAISIR

Une course d'orientation dans le parc du château

La Maison des ados de Plaisir organise, le 19 juin, dans le parc du château, une grande course d'orientation.

La Maison des ados de Plaisir (Map) organise, le 19 juin, dans le parc du château, une grande course d'orientation. « Sauras-tu retrouver ton chemin ? Pour le découvrir, inscris-toi vite et prévois une tenue confortable », indique la commune dans son magazine municipal au sujet de cet événement qui s'annonce convivial entre jeunes plaisirois. En espérant que le beau temps sera au rendez-vous. Pour rappel, la Map, destinée aux 11-17 ans, et située au cœur du quartier de l'Aqueduc, rue Pagnol, est un service ouvert à l'ensemble des Plaisirois. Elle propose des activités tout au long de l'année et se déplace aussi dans les différents collèges fréquentés par les Plaisirois pour animer des temps d'animation. Pour cette course d'orientation, inscriptions au 06 76 26 21 10.

VOISINS-LE-BRETONNEUX

“L'interview choc” du Vicinois

La municipalité de Voisins-le-Bretonneux a décidé de frapper un grand coup contre les dérives des réseaux sociaux et la désinformation.

► LA RÉDACTION

C'est un numéro particulièrement surprenant du magazine municipal *Le Vicinois* qui est sorti en ce mois de juin. En effet, la municipalité de Voisins-le-Bretonneux a décidé de s'attaquer frontalement à la problématique des fake news sur les réseaux sociaux.

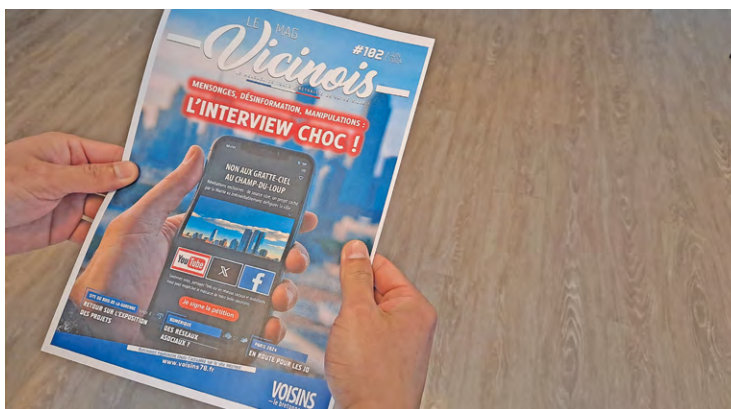
« Vérifiez les informations que vous recevez, quelle qu'en soit l'origine »

Dans un courriel envoyé quelques jours avant la publication du magazine de la Ville, la municipalité explique avoir « fait le choix d'une couverture volontairement "provocante" afin de sensibiliser les habitants au fonctionnement, mais aussi et surtout aux risques et dangers des réseaux sociaux. Les réseaux sociaux permettent des choses magnifiques et des choses qui le sont nettement moins... » Et de poursuivre : « Cette couverture et cet article thématique constituent aussi pour nous l'occasion de mettre en lumière, ce que subissent régulièrement les élus, et à certains

moments les agents municipaux, sur ces plateformes (insultes, diffamation, fake news, rumeurs, accusations insidieuses, etc.). »

Dans le dossier consacré à ce sujet, c'est Christophe Boissonnade, 1^{er} adjoint au maire, délégué à la Ville solidaire et à la Ville numérique, qui répond à une interview. D'emblée, l'introduction pose les bases de cet entretien : « Félicitations ! Si vous êtes arrivés sur cette page sans vous arrêter à la couverture, vous faites partie des exceptions. Comme tout média, les réseaux sociaux connaissent des dangers et des dérives. Comment s'en protéger ? »

Sans pour autant dévoiler ici la teneur de cet entretien, Christophe Boissonnade y aborde les fakes news, les algorithmes, la publicité, les troubles psychiques et les questions de santé publique, etc., et souligne que « l'utilisation détournée de ces plateformes représente une menace directe pour nos démocraties ».



La municipalité a « fait le choix d'une couverture volontairement "provocante" afin de sensibiliser les habitants au fonctionnement, mais aussi et surtout aux risques et dangers des réseaux sociaux ».

« Dans l'histoire récente, l'utilisation habile des réseaux sociaux a permis l'accession au pouvoir du mouvement 5 étoiles en Italie, un parti politique qui n'était même pas constitué, continue l'élu. Le scandale "Cambridge Analytica" a révélé que Facebook a été utilisé pour faire pencher les électeurs britanniques du côté du Brexit et faire basculer les "swing states" lors d'élections aux USA. Le contexte géopolitique actuel ainsi que les élections européennes accroissent considérablement les opérations de déstabilisation menées sur les réseaux par des États étrangers ». Et de préciser : « À l'échelle internationale, nationale et locale, l'isolement dans les bulles affinitaires a un impact direct sur l'exercice de la démocratie, qui repose sur la capacité de chaque citoyen à analyser des points de vue différents pour se

forger sa propre opinion. Le danger, c'est précisément de croire que tout le monde pense de la même façon ! »

Plusieurs projets de la Ville auraient ainsi été touchés par ces fake news, rapporte l'adjoint vicinois, qui l'affirme : « Il n'y aura pas de gratte-ciel au Champ-du-Loup, mais bel et bien un cimetière dont notre ville a besoin. »

Enfin, Christophe Boissonnade conclut sur la manière dont il serait possible de se prémunir des réseaux sociaux : « Vérifiez les informations que vous recevez, quelle qu'en soit l'origine, surtout celles qui vous confortent dans ce que vous pensez, ce sont les plus dangereuses ! Méfiez-vous des discours qui apportent des solutions simples à des problèmes complexes. » ■

MAGNY Jeu-concours d'Yvelines Environnement : 3^e place pour l'accueil périscolaire Bouskidou

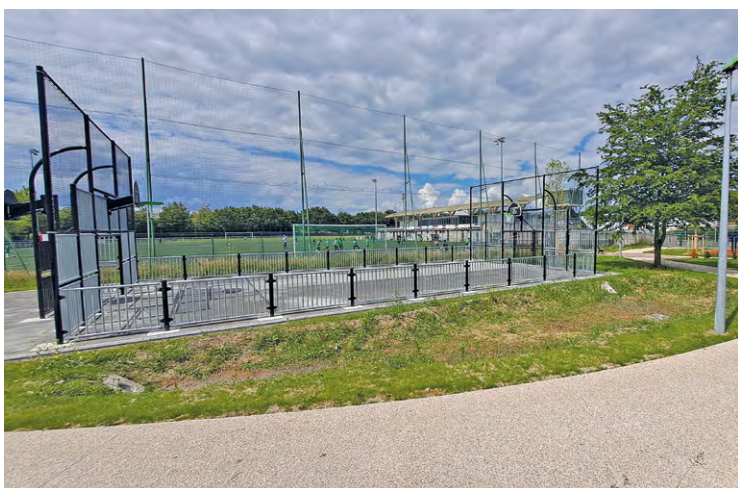
L'accueil périscolaire Bouskidou a remporté un prix au jeu concours *Nos amis les oiseaux de nos parcs et jardins*, grâce à son affiche représentant une chouette effraie.

En début d'année et sur quelque mois, de janvier à avril, Yvelines Environnement avait organisé un jeu-concours à destination des jeunes de 3 à 15 ans dans les écoles, collèges, accueils de loisirs, foyers d'hébergement et instituts pour enfants en situation de handicap des Yvelines. Intitulé *Nos amis les oiseaux de nos parcs et jardins*, ce projet éducatif visait à mieux faire connaître l'environnement et à encourager sa protection. L'accueil périscolaire Bouskidou de Magny-les-Hameaux a participé à ce jeu-concours et a remporté le 3^e prix du concours. Il a reçu 10 places pour l'Espace Rambouillet. Ces places seront utilisées pour une sortie estivale. La municipalité félicite « Aurélia et Mamadou, les directeurs, qui ont porté ce projet, [ainsi que] Lucas, animateur, qui a accompagné les enfants [Kaira Marie, Lucas et Clément] dans l'élaboration de l'affiche. Félicitations pour leur engagement et leur succès ». L'affiche qui a permis de remporter la 3^e place représentait une chouette « chouette effraie ».

■ EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX **Bientôt un city-stade et un parc ludique dans la commune**

Deux nouveaux aménagements sont au programme au Village et à La Coudre. Ils verront le jour dès cette année.



Au parc des sports de la Coudre, un city-stade, composé d'un terrain multisports et d'une zone d'exercices sportifs en plein air, est en cours d'aménagement et doit être livré dès cet été.

La ville de Montigny-le-Bretonneux poursuit ses aménagements dans les quartiers pour, au fur et à mesure, améliorer le cadre de vie des habitants. Dans les semaines et les mois qui viennent, le Village bénéficiera d'un nouveau parc ludique et inclusif qui sera implanté

derrière la salle Jacques Brel. « Il prévoit un nouveau terrain de basket et une aire de jeux destinée à tous les enfants, quelles que soient leurs capacités motrices physiques et cognitives », précise le *SQY mag* du mois de juin. L'objectif pour la municipalité est également d'en faire un

ensemble très nature privilégiant la préservation de la biodiversité. La livraison est prévue pour la fin 2024.

Derrière la salle Brel, un nouveau parc ludique et inclusif

Par ailleurs, un nouveau city-stade est en cours d'aménagement au parc des sports de La Coudre. Il se composera « d'un terrain multisports (incluant une partie réservée au basketball) et d'une zone d'exercices sportifs en plein air composée d'agrs spécialement conçus pour le travail articulaire et les exercices d'assouplissement, détaille la commune dans son magazine municipal. Il sera accessible librement, indépendamment du parc des sports. » Sa livraison est envisagée dès cet été. Toutes les informations sur ces deux projets sur le site internet de la Ville, montigny78.fr. ■

■ EN BREF

PLAISIR **Deux Plaisirois pré-sélectionnés pour le concours du meilleur caviste de France**

Deux cavistes de La Vignery, à Plaisir, font partie des 43 candidats pré-sélectionnés pour le concours du meilleur caviste de France, qui se tiendra en octobre.



Mathieu Pierantoni et Théo Solokhine travaillent au sein du magasin La Vignery, à Plaisir.

Lors du concours du *Meilleur caviste de France*, à l'automne prochain, l'Île-de-France sera la région la plus représentée parmi les 43 cavistes, avec 11 candidats pré-sélectionnés. Parmi eux, se trouvent Mathieu Pierantoni et Théo Solokhine, travaillant au sein du magasin La Vignery, à Plaisir. Lors d'une épreuve en ligne, les candidats inscrits au concours ont répondu, durant une heure, à une série de questions-réponses dont le but est d'évaluer leur expertise en matière de vins, spiritueux et autres alcools

de qualité. « Au-delà de leurs connaissances générales, le questionnaire a pour but d'évaluer leur capacité à accompagner leurs clients, leur aptitude au conseil en termes d'accords mets et vins ou encore la bonne tenue d'un commerce », précisent les organisateurs. Les prochaines phases qualificatives du Meilleur caviste 2024 auront lieu le dimanche 20 octobre. Cette nouvelle étape du concours permettra de sélectionner les huit cavistes qui participeront à la finale, qui se déroulera le lundi 21 octobre prochain, à Cognac. ■



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du 2 au 3 pièces
et maison 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION



01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)
APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 05/2024.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Guyancourt Une rixe, impliquant un coup de feu a éclaté au lycée hôtelier

Le lycée hôtelier de Guyancourt a été le théâtre d'une rixe impressionnante, le vendredi 7 juin, lors de laquelle un coup de feu a retenti.



C'est au lycée hôtelier de Guyancourt, situé place François Rabelais, qu'une rixe a éclaté entre plusieurs jeunes.

Le vendredi 7 juin, les policiers d'Élancourt se sont rendus au lycée hôtelier de Guyancourt, pour mettre fin à une rixe qui a éclaté entre plusieurs individus dont l'un était en possession d'une arme. Sur place, plusieurs élèves ont désigné nommément l'auteur des menaces de mort. Ce dernier, un jeune homme âgé de 19 ans résidant dans la commune, avait sur lui un pistolet automatique qu'il a utilisé à une reprise pour tirer en l'air. Il a pris la fuite, mais son complice, un mineur âgé de 17 ans et habitant à Élancourt, gisait au sol.

Une interdiction du territoire français définitive pour l'auteur du coup de feu

Ce dernier a été sonné car il a reçu plusieurs coups de poing de la part des victimes qui se sont défendues. Il a été transporté par les pompiers aux urgences pour recevoir des soins et passer des examens de contrôle. Rapidement, une perquisition a été menée au domicile du premier suspect, l'auteur du coup de feu. Il a d'ailleurs été interpellé à son domicile mais la perquisition n'a pas permis de retrouver l'arme de poing. Néanmoins, une car touche de 9 mm à blanc percutee

a été retrouvée sur les lieux lors des constatations. Son complice a également été arrêté à sa sortie de l'hôpital dans la soirée.

Les différentes auditions des témoins ainsi que celles des victimes ont mis en difficultés les versions contradictoires défendues par les deux mis en cause. Les policiers ont appris que le principal agresseur, qui est un ancien élève du lycée hôtelier, serait venu régler des comptes liés à un obscur contentieux.

Les deux jeunes hommes arrêtés étaient déjà sous contrôle judiciaire avec une interdiction d'être en contact, suite à un déferrement la semaine précédente,

devant le tribunal judiciaire de Versailles, pour des faits d'extorsions aggravées. Ils avaient été laissés libres sous contrôle judiciaire dans l'attente de leur jugement renvoyé à une date ultérieure.

Le principal suspect, qui est majeur, a été jugé en comparution immédiate pour les faits de menaces et violences avec une arme. Il a été condamné à dix mois de prison ferme avec maintien en détention, ainsi qu'une Interdiction du territoire français définitive (ITF). Son complice, s'est vu notifier une COPJ (Convocation par un officier de police judiciaire) devant le juge des enfants. Il a été laissé libre dans l'attente de son jugement. ■

Yvelines Un début d'incendie au château de Versailles

Début d'incendie au château de Versailles dans l'après-midi du mardi 11 juin. Fort heureusement, il n'y a eu aucune victime ni dégât matériel.

Nouveau coup dur pour les nombreux touristes venus découvrir le château de Versailles. Le mardi 11 juin dans l'après-midi, un début d'incendie a démarré sur le toit du château de Versailles. Les pompiers sont intervenus rapidement et, il n'y aurait apparemment aucun dégât. « Les services de sécurité du monument ont redirigé la foule vers les jardins, le temps de laisser les pompiers intervenir », précise un article de 78actu.

« Un dégagement de fumée a été constaté aujourd'hui au château. L'incident a été rapidement maîtrisé et le public a été évacué par mesure de sécurité. Le château et les jardins sont

désormais ouverts », pouvait-on lire le jour même, sur les réseaux sociaux (Facebook et X) du monument.

Le dégagement de fumée a été aperçu à 15 h 13 précisément

Selon Actu, le dégagement de fumée a été aperçu à 15 h 13 précisément, au niveau d'un chantier sur le toit du bâtiment qui surplombe la Cour de marbre, « pas très loin de la galerie des Glaces », a indiqué le service communication du château. Les pompiers se sont montrés rapidement rassurants : « le feu a été rapidement maîtrisé et il n'y a eu aucune victime ».

Le même type d'installation que lors de l'incendie survenu à Notre-Dame de Paris (en avril 2019) a été utilisé. En l'occurrence, un bras élévateur (grande échelle télescopique de 46 mètres de haut), spécialement conçu pour des interventions compliquées sur des infrastructures difficiles d'accès. Ainsi, peu de temps après, le château a pu rouvrir au public, à 16 h 30.

« Toujours selon le service communication, l'incendie n'a causé 'aucun dégât matériel', ni sur les collections conservées dans le monument qui accueille sept millions de visiteurs par an, ni sur le bâtiment », conclut 78actu. ■

SOY Le ramassage des ordures ménagères perturbé pour cause d'actes de vandalisme

En ce début de semaine, le ramassage des ordures ménagères rencontre quelques difficultés en raison d'actes de vandalisme opérés sur les véhicules de collecte.

Plusieurs municipalités de SOY ont averti leurs habitants que le ramassage des ordures ménagères serait perturbé en ce début de semaine à cause « d'actes de vandalisme sur les véhicules de collecte du prestataire en charge de la collecte des déchets », a par exemple indiqué la municipalité de Coignières le lundi 17 juin. Il est recommandé aux habitants de laisser les

bacs dehors. « Aucun camion n'a été en mesure d'effectuer les collectes en porte-à-porte ce matin. Toutefois, les véhicules dédiés aux déchetteries, CTM et bornes d'apport volontaire n'ayant pas été vandalisés, les prestations s'effectuent normalement », poursuit la Ville. Les communes de SOY tiendront informés les Saint-Quentinoises de l'évolution de la situation. ■

SOY Des adolescents ont agressé des hommes via le site de chat Coco.gg

Sept adolescents, âgés de 14 à 17 ans, ont organisé des guets-apens pour extorquer, avec des armes, des hommes qui pensaient rencontrer des jeunes femmes.



Les policiers d'Élancourt ont arrêté sept adolescents qui organisaient des guets-apens sur un site de chat.

Les enquêteurs d'Élancourt ont interpellé sept adolescents (des garçons et filles âgés de 14 à 17 ans), soupçonnés de s'en être pris à six hommes depuis le mois de mars. C'est sur le site de chat Coco.gg que le groupe agissait. Ils ont tous été mis en examen jeudi 13 juin, à Versailles, pour extorsion aggravée puis on été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Les faits remontent aux mois de mars et avril derniers, à Maurepas et Coignières. Les adolescents avaient tendu des pièges à six hommes, âgés de 34 à 54 ans, qui pensaient venir à un rendez-vous pour rencontrer une jeune femme.

Le 4 mars, un quinquagénaire se rend au commissariat d'Élancourt pour expliquer sa mésaventure. « Il a pris un rendez-vous avec une très jeune femme sur le site Coco.gg, bien connu pour accueillir des annonces prostitutionnelles », explique un article du Parisien. Arrivé sur place, il est accueilli par le groupe de jeunes qui le menace avec un couteau et une bombe lacrymogène. « Ces très jeunes voleurs l'humilient, lui dérobent ses clés de voiture et le forcent à retirer de l'argent au

distributeur de billets », a indiqué une source proche de l'affaire.

Des investigations menées par les policiers d'Élancourt vont permettre d'identifier trois autres hommes qui ont subi le même type d'agressions. « La téléphonie et la vidéosurveillance révèlent que quatre des suspects sont tous scolarisés dans une classe d'un même établissement », poursuit le Parisien.

Sept adolescents mineurs interpellés

Mardi 11 juin, ce sont donc sept adolescents au total qui ont été interpellés chez eux dans différentes communes de SOY, à Trappes, Magny-les-Hameaux, Plaisir, Élancourt et Maurepas. Ils sont tous passés aux aveux, en minimisant leurs actes, mis à part une lycéenne qui a continué de nier les faits reprochés. Les adolescents ont expliqué voir cela « comme un jeu ». Ils auraient, grâce à leur petit manège, récoltés quelques milliers d'euros. « La suite des investigations va passer par l'identification d'autres personnes qui auraient pu subir les agissements de cette bande », conclut Le Parisien. ■

SEPUR

DES SOLUTIONS POUR ...



Les entreprises

Plus de 1200 clients nous font confiance !
De l'étude de vos besoins, à la visite du site, en passant par l'identification du mode de traitement adapté à chaque flux, nous sommes en capacité de répondre aux besoins de chaque entreprise !

Notre objectif : simplifier la gestion de déchets des entreprises afin de répondre aux exigences réglementaires.

Les collectivités

Depuis près de 60 ans, nous travaillons chaque jour pour des territoires plus durables. Acteurs de la gestion et de la valorisation des déchets dans plus de 23 départements français, aujourd'hui nous avons 250 collectivités clientes.

Notre objectif : préparer l'avenir des territoires aux côtés de nos clients, les collectivités.



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

@Groupe_Sepur



@Sepur



ALEXIS CIMOLINO

Football Trappes remet en place sa fan-zone pour l'Euro

Comme en 2021, la ville de Trappes renouvelle la mise en place d'une fan-zone durant l'Euro pour les rencontres de l'équipe de France. Après l'entrée en lice des Bleus face à l'Autriche, qui se déroulait le 17 juin à 21 h, les autres matchs de poule des hommes de Didier Deschamps, contre les Pays-Bas, le 21 juin à 21 h, et la Pologne, le 25 juin à 18 h (et plus si affinités), seront ainsi retransmis sur écran géant, au stade Gilbert Chansac. Détails sur trappes.fr. ■

Football Coupe de France : Trappes sorti au 2^e tour

C'est déjà la saison 2024-2025 pour l'ES Trappes. Malheureusement, pour ce qui est de la coupe de France, celle-ci est déjà terminée. Engagés le 9 juin dernier au 2^e tour de la compétition, les Trappistes se sont inclinés sur la pelouse de Saint-Cloud (2-1), club évoluant une division plus bas qu'eux, en R3. À noter qu'il s'agissait du 1^{er} match sur le banc de l'équipe une trappiste de Anis Rouane, l'entraîneur des U18, qui succède à la tête de l'équipe fanion à Hicham Zerhdy, qui a quitté le club à l'issue du championnat, après avoir maintenu Trappes en R2. ■

Cyclisme UCI track champions league : SQY de nouveau hôte d'une étape, la date connue

Pour la 3^e année de suite, le Vélodrome national de SQY accueillera en 2024 une des étapes de l'UCI track Champions league. Ce sera le 23 novembre prochain, comme l'ont annoncé les organisateurs dans un communiqué, soit trois mois après les épreuves olympiques de cyclisme sur piste, qui auront bien sûr lieu dans l'enceinte saint-quentinoise. Pour cette 4^e édition de l'UCI track Champions league, jeune compétition réunissant les 72 meilleurs pistards de la planète, cinq étapes se dérouleront, et SQY aura l'honneur d'être hôte de la 1^{re}. Apeldoorn (Pays-Bas, 29 et 30 novembre) et Londres (6 et 7 décembre), seront les autres villes hôtes et accueilleront elles chacune deux étapes. ■

Cyclisme Les endureurs sur piste prêts à ramener de nombreuses médailles lors des JO

L'équipe de France sur piste nourrit de grandes ambitions pour ces JO à domicile, en sprint mais surtout en endurance, où les entraîneurs ont pu souligner les progrès effectués par leurs coureurs.



Une partie de l'équipe de France d'endurance, ici lors de la présentation du collectif endurance au Vélodrome national le 13 juin.

La présentation du collectif endurance, le 13 juin dernier au Vélodrome national, a notamment été l'occasion pour les entraîneurs de mettre en avant la progression et les ambitions affichées par l'équipe de France de cyclisme sur piste dans ces épreuves en vue des JO de Paris 2024, l'été prochain. Pour rappel, les compétitions olympiques de cyclisme sur piste sont prévues du 5 au 11 août prochains sur l'anneau saint-quentinois.

« Vous avez une partie du collectif endurance qui a qualifié la France dans l'ensemble des disciplines du cyclisme sur piste d'endurance pendant les Jeux de Paris. Ce n'était pas arrivé depuis 2008, a commencé par déclarer Steven Henry, entraîneur responsable de l'endurance pour l'équipe de France de cyclisme sur piste chez les hommes. Donc on sera représentés en poursuite par équipes hommes et femmes, sur les deux omniums, et sur les deux américaines lors des Jeux début août. C'est une grande fierté d'avoir réussi ce pari de vous présenter ce collectif. Il y a eu une énorme évolution de nos performances, les vitesses sont de plus en plus importantes. [...] Pour les garçons, depuis une dizaine d'années, c'est plus de 15 secondes d'amélioration sur le record de France de poursuite par équipe, c'est des vitesses de près de 60 km/h sur les madisons hommes. Donc c'est le fruit du travail des athlètes, du travail qu'on met en place à la Fédération. »

Un travail aussi valable chez les hommes comme chez les femmes dans cette équipe d'endurance. Pour ces dernières, le point de départ remonte à il y a dix ans, selon

leur entraîneur, Samuel Monnerais. « La naissance du groupe, c'est 2014. Il y a le pôle France jeunes, initialement basé à Talence, qui migre à Bourges, se souvient-il. On passe d'un pôle presque exclusivement dédié au cyclisme masculin [...] à un pôle mixte. »

À l'époque, Clara Copponi (licenciée au club saint-quentinois du VCESQY-team Voussert), Marion Borras, Victoire Bertheau, Valentine Fortin, et Marie Le Net, qui composent aujourd'hui le collectif endurance féminin, étaient très jeunes. Mais elles ont intégré progressivement le pôle France. « Très vite, les filles ont pu bénéficier d'une structure de qualité, avec un Creps qui intègre un vélodrome, toutes les infrastructures nécessaires à la pratique du très haut niveau. Donc très vite, les filles n'ont pas tardé à alimenter l'équipe de France élites », affirme Samuel Monnerais, soulignant toutefois que le chemin a été long, les Françaises accusant au départ un retard important sur les meilleures nations.

« On a longtemps navigué à une dizaine voire 15 secondes des meilleures nations. On a eu la chance, à ce moment-là, de bénéficier de moyens supplémentaires de la part de la Fédération pour revoir nos méthodes d'entraînement, en passant notamment beaucoup de temps en altitude, en hypoxie, souligne l'entraîneur de l'endurance féminine. La Fédération nous a aussi beaucoup accompagnés, car il a fallu muscler les moyens. Ça a amené les filles à se qualifier

au forceps aux Jeux de Tokyo (sur la dernière poursuite aux championnats du monde pour un 10^e). Et à Tokyo, on est beaucoup moins loin du compte (pas de médailles en endurance chez les femmes mais des résultats en nette progression, Ndlr), car les filles passent de 4:17, leur record, à 4:10 (en poursuite par équipes, Ndlr). »

« Plus qu'optimistes pour les Jeux »

Les filles comme les garçons ont aussi pu bénéficier du programme THPCA (Très haute performance

en cyclisme et en aviron) mis en place par la Fédération, qui a fait appel à des scientifiques et des chercheurs pour peaufiner le moindre détail et améliorer encore les performances de ses coureurs (lire notre édition du 7 février dernier). « Nous, on est des entraîneurs, mais des entraîneurs dans une discipline hyper complexe, et pour laquelle on n'a pas forcément toutes les connaissances, notamment scientifiques, pour exprimer au mieux le potentiel des uns et des autres », glisse Samuel Monnerais. Ainsi, les pistards sont accompagnés d'« une armée de scientifiques [...], avec des moyens considérables », souligne-t-il.

Et cela porte ses fruits. « Aujourd'hui, les filles, qui naviguaient assez loin des meilleures, jouent avec les meilleures, que ce soit en course en peloton comme en poursuite par équipe. Il y a eu de nombreuses médailles européennes, [...] en témoigne par exemple l'épreuve de l'américaine, où depuis les Jeux de Tokyo, il n'y a pas eu une seule sortie internationale sans être couronnés d'une médaille », assure-t-il, se montrant très confiant pour les JO cet été. « On réalisé aujourd'hui vraiment de très bons chronos qui nous font être plus qu'optimistes pour les Jeux », avance l'entraîneur. Son collègue de l'endurance masculine, lui, donne rendez-vous « dans un peu moins de deux mois, le 5 août, pour les épreuves sur piste ». En attendant, la sélection officielle de l'endurance sera elle dévoilée le 28 juin. ■

Un nouveau vélo pour l'équipe de France sur piste pour les JO

Le 13 mai dernier, a été présenté au Vélodrome national le Look P24. Il s'agit du vélo qu'utiliseront les pistards de l'équipe de France lors des JO de Paris 2024 l'été prochain. Un vélo, mais aussi une œuvre d'art et un petit bijou de technologie de 7 kg, qui accompagne depuis 37 ans les coureurs français lors de leurs performances, en tentant à chaque fois de leur proposer du matériel toujours plus innovant. « Tous les quatre ans, nous développons un nouveau vélo. [...] Cette année, nous avons poussé les limites encore plus, promet Federico Musi, le PDG italien de cette entreprise française. On accompagne les athlètes pour aller chercher des victoires et des médailles. »

Du côté de la Fédération française de cyclisme (FFC), on se réjouit de ce nouveau modèle et de la poursuite de cette collaboration. « On parle ici d'un partenaire historique de notre fédération. C'est presque quatre décennies ensemble avec la Fédération et Look », souligne Michel Callot, le président de la FFC, soulignant les nombreuses « médailles gagnées sur différentes olympiades et beaucoup de championnats internationaux et de championnats du monde ensemble ». « Avant, on disait "T'occupes pas de la marque, pédale !" ». On en est bien loin aujourd'hui, le matériel est prédominant, et on a la chance de bénéficier de partenariats historiques avec Look », évoque quant à lui Samuel Monnerais, entraîneur de l'équipe de France féminine d'endurance. En espérant que ce Look P24 porte les tricolores vers de nombreuses médailles cet été.

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Rejoignez l'aventure des Jeux
à Saint-Quentin-en-Yvelines

Disponible
du 1^{er} au 4 et/ou
du 7 au 10 août
?



Dir. communication SQY - Création B. Ploji © C. Lauté

Dernière chance,
inscrivez-vous !
SQYETLESJEUX.FR



SQY Venez vibrer pour la Fête de la musique dans l'agglomération

Comme chaque année, les communes de SQY sont nombreuses à organiser des concerts pour la Fête de la musique, le 21 juin.



VILLEDEPLAISIR

À Plaisir, la Fête de la musique aura cette année lieu de 17 h 30 à 19 h 30 dans le parc du château et sera couplée avec l'événement *Tous champions*. Ici, l'édition 2023 dans le parc de l'hôtel de ville.

Les Clayes

C'est sur le parvis de l'espace Noiret que cela se passe, le 21 juin, de 17 h à 23 h. Vincent Vinel, chanteur clétien finaliste de *The Voice* en 2017, et qui vient de sortir un nouvel album (lire notre édition du 11 juin), sera la tête d'affiche. D'autres groupes animeront aussi la soirée « pour vous faire danser et chanter au rythme de leurs mélodies entraînantes et populaires, alternant reprises et compositions originales », précise la Ville. Et pour prolonger les festivités, le parc de Diane accueille le lendemain, à partir de 21 h, un concert gratuit de 2 h, Back to the 80s, pour être (ré)entraîné au son des plus grands tubes des années 80.

Magny

Rendez-vous à L'Estaminet où, de 17 h 30 à 23 h, les associations musicales de la Ville et les groupes répétant dans les studios de l'Estaminet se succéderont sur scène pour une soirée mêlant jazz et rock. Entrée libre, renseignements au 01 30 23 44 28.

Maurepas

Comme de coutume, à Maurepas, c'est l'événement *Terrasses en musique* qui donnera le tempo et ce n'est pas à la date exacte de la Fête de la musique. Cette année, il aura lieu le 22 juin, à partir de 18 h. Des musiciens viendront ainsi jouer dans les terrasses de différents bars et restaurants de la commune. En l'occurrence, le V and B, la New Cantha, Chick'tacos, Crep's Café, Chez Tang, Le Maurepas, et La Tonnelle. Pop, rock, ska, reggae, reprises, soul, ou encore jazz, chacun devrait trou-

ver un établissement passant de la musique à son goût. Programme complet sur maurepas.fr.

Montigny-le-Bretonneux

Pas une mais quatre journées de festivités. Du 19 au 22 juin, la médiathèque du Canal propose une Semaine de la musique, avec des animations pour tous les goûts et tous les âges. Swing des tout-petits, Recyl'Art d'instruments de musique et concert de trombones le mercredi, ou encore des contes et dessins musicaux le samedi. Le 21 juin, de 19 h à 23 h, rendez-vous sur le parvis de la mairie, où deux scènes seront installées, pour six concerts à l'affiche.

Plaisir

Rendez-vous dans le parc du château. Particularité cette année, la Fête de la musique est couplée avec l'événement *Tous champions* (célébrant les JO). De 17 h 30 à 19 h 30, tout commencera par un show musical des lauréats du concours des jeunes talents, des ensembles du Conservatoire et des groupes locaux, suivi, de 19 h 30 à 20 h 40, par un défilé de l'ensemble des élèves ayant participé aux Olympiades scolaires, d'un allumage de la flamme de *Tous champions*, et d'un discours d'ouverture, ainsi que d'un show sons et lumières chorégraphié mixant les disciplines les plus spectaculaires du VTT et du BMX. La soirée se terminera par deux concerts de 20 h 45 à minuit, de Maya Kamaty (pop urbaine créole), et du Bénin international musical (musique du monde). Entrée libre et gratuite, parking gratuit à proximité, détails sur villeplaisir.fr.

Trappes

C'est la 3^e année de suite à Trappes que se tiendra la Fête de la musique. Rendez-vous le 22 juin à 16 h dans le parc des Bateleurs, pour admirer le talent des musiciens et danseurs amateurs de Trappes et les élèves et professeurs du Conservatoire. Une restitution des ateliers danse et musique du monde du Conservatoire aura lieu de 16 h à 21 h, ainsi que diverses autres animations. À 21 h, se produira le groupe The Mate (variété, rock, soul). Des foodtrucks contenteront les gourmands.

Villepreux

C'est une 1^{re} depuis de très nombreuses années à Villepreux. La Fête de la musique investit la ville. Les festivités auront lieu au V Park de 19 h à minuit, avec les groupes de musique de l'association Accords et à cris et le groupe New groovy gang.

Voisins

La commune renouvelle l'expérience de l'année dernière, à savoir une Fête de la musique par quartier. Différents lieux de Voisins se consacreront ainsi à la musique le 21 juin à partir de 14 h.

Au Carrefour market, les pianistes Daria Violette et Anastasiia Olkhova (en duo), suivis de Zoufia Rahoua, puis Eric Dannenmuller, seront à l'honneur. En dehors de leurs interventions, le piano sera en accès libre entre 14 h et 20 h. Sur le parvis de la mairie, à 18 h 30, se produiront l'école de musique et un ensemble baroque. À la pizzeria Pizza Pappa, à partir de 19 h 30, le groupe de rock Soundcheck sera à l'affiche. Le rock sera aussi mis en avant au bar à bières La Porte Ouverte, où différents groupes se produiront de 20 h à minuit, mais également devant la Grange aux sons de 20 h à 20 h 45 puis de 21 h 15 à minuit. Pour les amateurs de musique classique et sacrée, rendez-vous à l'église Notre-Dame-en-sa-Nativité à 20 h 45, avec une chorale de Groupe vocal Cadences et promenade musicale au travers d'œuvres Mozart, Vivaldi, Brahms, ou encore Bruckner. Enfin, au restaurant Le Vendôme, l'orchestre festif Full bazar small band se produira à 21 h 30. Détails au 01 30 44 29 28. ■

Maurepas Le théâtre Camus rend hommage à Gabriel Fauré pour le centenaire de sa disparition

À l'occasion du centenaire de la mort de Gabriel Fauré, le théâtre Albert Camus, à Maurepas, accueille, le 22 juin de 20 h 30 à 22 h 30, un spectacle alliant musique et théâtre, en hommage au compositeur français né en 1845 et décédé en 1924. « Venez commémorer le centenaire de la disparition de Gabriel Fauré avec un spectacle musical et théâtral qui vous plongera au cœur de la Belle époque parisienne ! Découvrez l'univers de Gabriel Fauré à travers ses œuvres emblématiques mais aussi des transcriptions et arrangements », détaille la description du spectacle. Renseignements au 01 30 66 55 10 et à resa.camus@maurepas.fr. ■

Montigny Les JO s'exposent en Playmobil aux Archives départementales

Jusqu'au 24 juin, les Archives départementales des Yvelines accueillent une exposition où sont représentés différents sports olympiques à travers des figurines Playmobil.

C'est une idée pour le moins inattendue et il ne reste que quelques jours pour la découvrir. Jusqu'au 24 juin, les Archives départementales des Yvelines, basées à Montigny-le-Bretonneux, accueillent une exposition intitulée *Les Jeux en Playmobil*. Différents sports olympiques sont ainsi représentés par des créations Playmobil. « Structurée autour de six thèmes olympiques majeurs – athlétisme, eau, cyclisme, sports équestres, ballon, et arts martiaux – l'exposition présente la diversité des disciplines qui seront au cœur des Jeux de Paris 2024 », est-il ainsi précisé sur le site internet des Archives. L'occasion de voir exposés le cyclisme, l'équitation ou encore la gymnastique à travers des figurines qui rappelleront quelques souvenirs d'enfance. L'exposition a été réalisée par Jean-Philippe Broussin, passionné qui, depuis 12 ans, se consacre à la narration à travers le célèbre jeu de construction allemand. « Graphiste de formation, il a orienté son activité vers l'événementiel il y a maintenant plus d'une décennie, raconte le site internet des Archives. Fort de son bagage artistique, il a développé son concept d'expositions événementielles dans divers lieux, qu'ils soient historiques, institutionnels ou lors de manifestations. » L'entrée à l'exposition est libre. ■

Coignières

C'est encore une fois le parc de la Prévenderie qui accueillera les festivités, le 21 juin à partir de 19 h. « Venez chanter et danser en famille ou entre amis, au rythme d'une musique éclectique », invite la municipalité. Renseignements au 01 30 13 17 67.

Guyancourt

Ici, la programmation musicale du 21 juin sera très riche. À la Batterie notamment, qui a l'habitude chaque année de mettre les petits plats dans les grands pour la Fête de la musique. Rock, groove, pop electro, punk, groove fusion, folk, jazz manouche, chorales ou encore metal, une large sélection de styles y sera proposée, entre 18 h et minuit. La Batterie, mais aussi le reste de la ville, seront mobilisés autour de l'événement, puisque des concerts sont au programme dans différents quartiers : de la musique pop rock place Van, Gogh, le groupe EFA à l'espace Monod, des chants et danses traditionnels bretons sur le parvis de l'hôtel de ville, du ukulele place du marché, du rock place Brel, ou encore de la musique ancienne à l'église Saint-Victor.

Élancourt

Pas de fête de la musique à proprement parler, mais un week-end musical avec le Grand concert de fin d'année de l'École municipale de musique, le 22 juin, au Prisme, à partir de 20 h. Des œuvres de Charpentier, Vangelis, Donizetti, Tchaïkovski, Vangelis, ou encore Nougaro, seront reprises. Entrée gratuite, réservation obligatoire au 01 30 66 50 78 ou à ecole.mu-sique@ville-elancourt.fr.

La Verrière

La commune fête la musique sur le parvis de la médiathèque Aimé Césaire, le 21 juin de 17 h à 21 h. Au programme, Atelier «Switch» à la Maison des initiatives et des réussites (MIRE), troc de livres, réalisation d'une affiche pour les JO et lecture de contes avec la médiathèque, concert et blind tests, ou encore restauration avec l'association Les enfants d'abord.



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 06-2024
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

		1		9	3		4	
7		6			1	3	2	
4			2	7		1		
	7		1			6	5	4
6	4		5	3				2
1	5	2		6		9		3
				8	2	5	7	
3	1	7					6	
2		5	7	1			3	

SUDOKU : niveau difficile

		5		1			8	
4						3		
3	8			4			9	
	3					2	1	
					6			9
2	4	8		7		6		
		3						
6			3				5	
					8			3

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 270 du 11 juin 2024 :

3	9	4	1	8	2	7	6	5
5	7	1	6	4	9	8	2	3
8	2	6	3	7	5	9	1	4
4	6	8	2	5	7	3	9	1
1	3	2	9	6	4	5	7	8
9	5	7	8	1	3	2	4	6
7	1	9	4	3	8	6	5	2
6	8	5	7	2	1	4	3	9
2	4	3	5	9	6	1	8	7

1	2	9	5	8	4	7	3	6
3	7	6	1	9	2	8	5	4
5	8	4	6	7	3	9	2	1
8	4	5	3	2	1	6	9	7
7	1	3	9	4	6	2	8	5
6	9	2	8	5	7	4	1	3
2	6	8	7	1	5	3	4	9
4	3	1	2	6	9	5	7	8
9	5	7	4	3	8	1	6	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA FLAMME OLYMPIQUE

Mardi 23 juillet

Live Music & DJ set

Arts du cirque

Breakdance

Sports urbains

...

Accueil
du dernier
relayeur
& **allumage**
du chaudron !



Domaine départemental de Madame Élisabeth - VERSAILLES
De 15h30 à 00h



Entrée gratuite,
accès PMR

+ d'infos sur les réseaux sociaux
du Département



COLLECTIVITÉ
ÉTAPE